

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin,	Express.
9 — 02 — —	Omnibus-Mixte.
1 — 52 — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — —	Express.
7 — 18 — —	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 25 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 54 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 — —	soir, Omnibus.
10 — 34 — —	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans la France :

Le langage de certains journaux étrangers, dont l'autorité n'est pas douteuse, semble indiquer que le projet de conférence, même restreint aux cinq grandes puissances, n'a pas de chance d'aboutir.

Le lendemain même des déclarations faites par M. Rouher, nous avions exprimé l'opinion que la réunion d'une conférence devenait très-incertaine en présence de l'attitude si résolue prise par le gouvernement français.

Nous avons dû constater les nouveaux efforts qui ont été faits depuis ce moment pour arriver à une entente préalable entre les grandes puissances, mais sans nous faire d'illusion sur l'insuccès probable de ces tentatives.

La correspondance de l'agence Havas cite la conversation suivante entre lord Stanley et un membre du Parlement. « Milord, disait ce membre du Parlement au ministre anglais, nous ne pouvons discuter la question romaine que sur la base de la destruction du pouvoir temporel. — Pourquoi cela? dit lord Stanley. — Parce que nous sommes protestants, milord, et ensuite parce que Rome est en Italie, et que, par conséquent, elle appartient au royaume d'Italie... — Mais, dit alors le ministre, ce serait là un argument assez maladroit, car l'on pourrait se rappeler que Gibraltar est en Espagne et appartient, par conséquent, au royaume d'Espagne. »

Le ministre de la justice du royaume d'Ita-

lie a fait entendre un sévère langage au Parlement de Florence. Il a soutenu avec fermeté la légalité de l'arrestation de Garibaldi, au nom du droit constitutionnel et même du droit des gens.

On écrit de Florence à la Gazette de Turin, à la date du 11 au soir, que le bruit avait couru, dans la matinée, de la démission probable du général Menabrea, auquel on donnait comme successeur le général Cialdini. On attribuait cet événement au résultat de la dernière séance du conseil des ministres, dans laquelle on aurait discuté la question de la dissolution de la Chambre : proposition qui n'aurait pas reçu l'approbation du roi.

Les dépêches communiquées par l'agence Havas résument ainsi la séance du 14, à la Chambre des députés de Florence :

Le ministre de la justice termine son discours commencé. Il insiste sur le caractère légal de l'arrestation de Garibaldi et déclare qu'il attend de la Chambre un vote explicite sur la conduite du gouvernement.

M. Corte prend la parole. Il soutient que, après le discours du ministre de la justice prétendant que c'est le parti de l'action qui a provoqué l'intervention française, il est nécessaire que la discussion soit continuée jusqu'à ce que la lumière se fasse sur tous ces événements.

M. Minghetti dit que, sans vouloir se prononcer sur la question de savoir si pour l'Italie la convention de septembre existe encore, il faut constater que l'Empereur Napoléon III a déclaré qu'elle existe encore pour la France.

Il croit que l'origine de la crise pénible que l'Italie traverse n'est pas la convention, mais sa violation. Il fait observer qu'aucun acte officiel n'implique la moindre renonciation aux droits nationaux proclamés. Il lit une lettre de lord Palmerston favorable à la convention.

Il signale les motifs pour lesquels les Romains ne pouvaient pas répondre à l'appel de Garibaldi. Il dit qu'on aurait dû avoir foi dans la liberté et dans le progrès, et laisser se faire loyalement l'expérience de la papauté mise en présence de ses sujets.

Il approuve le ministre d'avoir accepté la conférence; mais il doute qu'elle puisse avoir lieu et aboutir à un résultat. Il dit que le but du gouvernement italien doit être maintenant de faire cesser au plus tôt l'intervention française dont il indique les dangers. Il ajoute que c'est la mauvaise politique intérieure qui a causé la mauvaise politique extérieure.

M. Coppins défend le ministre Rattazzi. Il examine l'état de l'opinion du pays à cette époque, ses dispositions pour résoudre la question romaine; l'attitude générale de la presse qui poussait le ministère et l'accusait de manquer d'audace. L'orateur explique le mouvement garibaldien et ses intentions qui, dit-il, avaient l'appui du pays. Il déclare que lorsque le ministère sut que l'intervention était décidée, il déclara qu'il irait à Rome pour éviter que toute autre force armée y entrât. Il parle de l'état des opinions en France, des dispositions des catholiques, de l'incompatibilité des deux pouvoirs. Il dit : l'Italie ne peut pas s'unir avec le fils de la Révolution qui est aujourd'hui dans les bras de la réaction.

On a parlé, au Corps-Législatif, de trois

étapes de la Révolution. L'orateur croit que ces étapes sont celles de la réaction. Il déclare qu'il n'appuiera pas le cabinet si celui-ci ne sauvegarde pas énergiquement la dignité nationale contre les paroles et les actes du gouvernement français.

Le cabinet de Berlin a subi un léger échec parlementaire au sein de la Chambre des députés prussiens. La Chambre a rejeté toutes les augmentations de traitement proposées dans le projet de budget, excepté celles des directeurs des ministères. Le ministre des finances a dû également promettre à la chambre de lui soumettre le traité conclu avec l'électeur de Hesse.

L'Echo de Liège annonce qu'un grand meeting a eu lieu dans cette ville contre la loi militaire. Des résolutions très-catégoriques ont été votées. On a décidé, entr'autres choses, de ne pas s'arrêter dans la voie de l'agitation légale. Les meetings, les conférences, les réunions auront lieu coup sur coup, sur tous les points de la ville, de la banlieue, de l'arrondissement et de la province.

Une proposition très-importante a été votée par acclamation. C'est l'organisation d'une imposante procession avec bannières, devises, drapeaux, défilant avec ordre et formant un vaste cortège. Cette manifestation publique aura lieu dans un bref délai. Elle aura pour but la remise solennelle, par une députation du meeting d'hier, au conseil communal de Liège, des nombreuses pétitions qui se couvrent de signatures dans tous les quartiers de

FEUILLETON.

LE PARDON.

NOUVELLE.

Par Ch. DESLYS.

(Suite.)

Du côté de la façade principale, c'est le cours accidenté des deux rivières; puis, au-delà de cette double et délicieuse vallée, mais graduellement et comme tout exprès pour créer un immense horizon, les immobiles et monstrueuses vagues de la montagne, tout empanachée de chênes et de pins, jusqu'à la base même des derniers pitons dont les cimes bleues sont couronnées de neiges éternelles.

De l'autre côté, le plateau triangulaire à la pointe duquel se dresse le castel, et que viennent battre à droite les flots du Toppel, à gauche ceux de l'Eger, profile pittoresquement ses arêtes granitiques, et, montant par une douce pente jusqu'à la forêt — cette gigantesque forêt Hercynienne si terrible à l'époque antique, — va se perdre également dans un lointain amphithéâtre d'Alpes brumeuses.

Mais, en arrière même du Rosenwald, il y a le

parc et le jardin du château. Entre le jardin et le parc, dans un gracieux repli du terrain, s'étend la pelouse ombragée de mélèzes au bord de laquelle la pensée de Marcellus, grâce à cette seconde vue du cœur qui rarement nous trompe, avait cru revoir à cent cinquante lieues de distance Eva Muldorf et son jeune fils Wilhelm.

Quatre jours après la scène que nous avons essayé de reproduire dans les précédents chapitres, la rêverie du vieux musicien se trouvait de nouveau réalisée.

C'était le matin, un matin de mai. A peine quelques légers nuages altéraient-ils la radieuse pureté du ciel; une fraîche brise, toute imprégnée de senteurs printanières, courait dans les feuillées nouvelles et mêlait son allègre chanson à mille gazouillements d'oiseaux réjouis; le soleil resplendissant de sa double jeunesse, jeunesse de l'année, jeunesse du jour, rendait plus admirables encore toutes les magnificences environnantes, et semait sur la pelouse comme une rosée de diamants, dans les grands arbres comme une pluie d'or.

Le petit Wilhelm, — un vrai chérubin fait enfant, le plus mignon, le plus joli qu'on puisse imaginer, — se roulait éperdument dans l'herbe haute,

et revenait de temps en temps, avec de clairs éclats de rires, jeter de grosses poignées de fleurettes dans le giron de sa jeune mère, assise au pied du plus majestueux des mélèzes.

Marcellus n'avait nullement flâté le portrait d'Eva. C'était bien l'idéal rêvé par Goëthe, la blonde et douce Marguerite, l'incarnation vivante de la poésie allemande. Il y avait surtout en elle tant de gracieuse chasteté, tant d'innocente tendresse, que le long peignoir de cachemire blanc qui l'habillait semblait, pour ainsi dire, faire partie d'elle-même.

A quelques pas de là, dans un vaste fauteuil gothique, se trouvait magistralement une femme de haute taille, et qui, bien que touchant à la soixantaine, bien qu'il fût à peine dix heures du matin, était parée, poudrée, enluminée, harnachée avec toute la prétentieuse coquetterie du siècle dernier. Vous eussiez dit un portrait de famille descendu de son cadre, une vieille margravesse du temps de Louis XV. Ce qui se devinait surtout en elle, c'était la passion de briller sur un plus pompeux théâtre, l'horreur de cette solitude sauvage, l'impatience de retourner à Vienne. On a déjà reconnu la tante Ulrique.

— Ainsi, disait-elle avec un majestueux dépit,

bien décidément, Eva, vous ne voulez pas tenir votre promesse envers la mémoire de feu ma belle-sœur Muldorf?

— Je ne dis pas cela, ma tante. Mais encore faut-il rencontrer quelqu'un qui ne me soit pas par trop antipathique, quelqu'un surtout qui me semble devoir être un digne père pour mon fils.

— Pourquoi donc avoir refusé le jeune Reichenberg? Il remplissait toutes les conditions de ce programme. Et puis, il est de noble souche.

— Un vaniteux... un étourdi... presque un enfant.

— Alors pourquoi ne pas avoir agréé le conseiller Feldmann?

— Un vieillard... un vieillard qui ne mériterait même pas le respect... Oh! ma tante...

— Soit... soit... n'en parlons plus. Mais le comte Deditz... Il nous eût menés à la cour, celui-là!...

— Ambitieux et cupide, il ne songeait qu'à mes millions.

— Le receveur Albert? Il t'aimait, lui!

— Il m'aimait trop, ma tante.

— Et tu me donnes cela comme une raison!...

— Oui... oui...

Et la pauvre Eva frissonnait, avec un amer sourire aux lèvres.

la ville contre les abus de la conscription et les dépenses exagérées du budget de la guerre.

Les dépêches de Londres signalent une catastrophe nouvelle, qu'elles attribuent aux fenians. La prison de Klerkenwell, où se trouve renfermé le colonel Burke, a failli sauter; un mur s'est écroulé. Il y a eu quelques morts et un grand nombre de blessés.

Le prisonnier, dit-on, se serait évadé.

Les journaux anglais nous apportent des détails sur l'attentat, signalé par le télégraphe, des fenians qui ont fait sauter la prison de Clerkenwell pour délivrer les prisonniers Burke et Casey. L'explosion a eu lieu au moyen d'un baril de poudre placé au bas des murs de la prison: on espérait sans doute faciliter l'évasion des prisonniers au milieu du désordre. Mais ce but n'a pas été atteint et l'effet funeste de l'explosion a été de jeter la désolation et la mort dans le quartier avoisinant. Environ 40 personnes, hommes, femmes, enfants, ont été plus ou moins atteintes. Une personne est morte sur le coup, deux n'ont survécu que quelques instants; on désespère d'une quatrième. Il y a trente-six blessés.

Cet attentat a causé la plus grande consternation dans la ville et une grande irritation dont on retrouve l'impression dans tous les journaux: la reine a envoyé officiellement savoir des nouvelles des blessés.

Deux hommes et une femme ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir été complices du crime.

AFFAIRE DES BRIGANDS DE PROVENCE.

On n'a pas oublié que, pendant les premiers mois de cette année, des bandits italiens répandirent la terreur dans les campagnes qui s'étendent entre Nice et Marseille, attaquant les voitures, dévalisant, tuant les voyageurs, pillant les fermes et les bergers, ne reculant enfin devant aucune atrocité pour voler les sommes les plus minimes ou les objets de la moindre valeur.

Ces malfaiteurs trop longtemps impunis furent enfin saisis; ils comparaissaient le 11 décembre devant la cour d'assises des-Bouches-du-Rhône, présidée par M. Mahyet. M. Meriville, procureur général de la cour d'Aix, a fait lecture de l'acte d'accusation que nous allons résumer en conservant le texte des passages les plus importants:

A la tête de la bande figurait un homme d'une audace et d'une cruauté peu communes, connu dans l'instruction sous le nom de Perelle-Petrucci et dont le vrai nom est Cada-Zabetta. Dès l'âge de vingt-deux ans, il avait été condamné à vingt ans de travaux forcés pour vols à main armée sur les chemins publics. Evadé du bagne de Cagliari, arrêté de nouveau et s'évadant toujours, il était en dernier lieu sous le

coup d'une accusation capitale, pour avoir pendant une de ses évasions, assassiné le maire de Valgrisanche, après lui avoir volé une somme de 5,000 francs; il parvint à s'évader encore, le 13 février 1867, lorsqu'il était poursuivi à raison de ce crime, qui ne devait pas être le dernier.

Les accusés Quaranta, Basano, Tretoc dont le vrai nom est Mulateri Giacomo), également évadés des bagnes italiens; l'accusé Serra, qui paraît avoir fui l'Italie après avoir commis un assassinat; les accusés Nardi, Trivero, Oggero et Boretti, dit Posapiano, dont les antécédents sont encore inconnus, entrèrent successivement dans l'association.

A la suite de plusieurs crimes commis dans les environs de Marseille, les principaux accusés passèrent en Italie; mais ils se donnèrent bientôt rendez-vous à Nice, et c'est à dater de ce moment que commence la série de vols et d'assassinats relevés dans l'instruction.

Dans la nuit du 14 au 15 juin 1867, les accusés Quaranta, Petrucci, Nardi, Boretti, dit Posapiano, Tretoc et Oggero, postés sur la route impériale qui traverse l'arrondissement de Nice, assaillirent un convoi de charettes se rendant de Nice à Limone. Le sieur Magnetti, menacé d'un pistolet, fut dépouillé de tout son argent, 90 francs; un vieillard assis sur la voiture n'avait que 6 fr. 60 qui lui furent enlevés; les trois frères Sébastien, Joseph et Esprit Vial furent dévalisés à leur tour. Sébastien fut en outre terrassé et frappé à coups de crosse.

Un deuxième convoi, qui suivait le premier à quelque distance, fut de même attaqué et dévalisé. Le charretier Vital qui voulut résister fut abattu d'un coup de fusil. Eloi Arnaud reçut un coup de feu dans la poitrine, et dans le bas-ventre un coup de poignard qui détermina une péritonite et amena la mort.

Les accusés reconnaissent leur participation à ces crimes commis par eux en quelques instants avec une féroce énergie.

Ces vols, ces tentatives sanglantes jetèrent dans les environs de Nice une si vive émotion que les bandits jugèrent prudent de changer de canton; ils se séparèrent, se donnant rendez-vous à Marseille, à l'hôtel d'Oran, où ils recrutèrent d'anciens compagnons, Trivero, Serra et Bazano.

Quelques jours après, sur la route d'Aix à Marseille, ils attaquent dans sa voiture le sieur Teissère, lui prennent sa montre, deux chaînes en or et vingt centimes à son domestique.

Dans un coup de main préparé contre le domicile de M. Roux-Martin, l'ancien maître d'une nouvelle recrue de la bande, coup de main qui ne fut pas exécuté, deux employés de l'octroi étant venus à passer, l'un d'eux, Albert, fut renversé d'un coup de canon de fusil dans la poitrine.

Le sieur Mouren, architecte, et son domestique, nommé Blanc, étaient, quelques heures

après, assaillis dans leur voiture et dépouillés de toutes leurs valeurs.

Continuant leur chemin vers Marseille, les bandits attaquent à coups de pistolet la diligence de Digne qui leur échappe, grâce à l'effroi des chevaux emportés au galop.

La diligence de Marseille à Apt passe peu de temps après au même endroit. Quaranta fait feu, Petrucci tire à son tour, Trivero décharge son pistolet; l'attelage fuit au galop, mais un dernier coup de feu tiré par Quaranta tue sur l'impériale un voyageur, le sieur Maurin.

Un instant après les sieurs Cabancelle et Gazelle étaient encore dévalisés avec leurs voitures.

Le sieur Turrel, tenant un garni à Marseille, signala un jour à la police les allures suspectes de deux de ses locataires, qui furent arrêtés, c'étaient Petrucci (Cada-Zabetta) et Nardi. Une fois ces deux hommes pris, la police arriva facilement à découvrir les autres.

Les accusés Petrucci, Quaranta, Nardi, Mulateri, Oggero, Trivero ont été interrogés dans la première séance de la cour d'assises; la lecture de l'acte d'accusation a occupé toute la séance. Rien de particulier n'a été révélé en dehors des faits cités dans l'acte d'accusation, faits auxquels les accusés avouent froidement leur participation quand elle est incontestable.

Ce sont pour la plupart de beaux hommes à la figure fine, très-mobile, à la barbe coquettement soignée. Des crimes, ils ne s'en défendent pas, mais seulement des formes qui leur semblent contenir quelque apparence de lâcheté.

L'interrogatoire n'a rien révélé qui ne fût déjà connu sur le compte des accusés.

L'accusé principal, celui qui semble avoir été le chef de la bande, est Cada-Zabetta. Ses traits sont accentués. Son teint basané, son nez aquilin, son œil vif surmonté d'un sourcil noir, ses épaules larges, son attitude pleine de résolution, dénotent un individu d'une nature vigoureuse et énergique. Sa voix a quelque chose de bref et de saccadé. Il accompagne ses réponses d'une gesticulation des plus vives. On voit qu'il est doué de deux poignets solides qui ont dû merveilleusement lui servir.

Les questions que lui adresse le président ont pour but de déterminer jusqu'à quel point il a entraîné ses compagnons à partager sa vie criminelle; elles portent ensuite sur le détail des crimes qui lui sont reprochés.

Une dépêche, nous informe qu'une grande émotion règne à Aix. Le bruit court que les Italiens de la même bande ont formé le projet de délivrer les accusés. La police a naturellement augmenté sa surveillance et pris toutes les mesures nécessaires. Notre correspondant ajoute qu'on voit, en effet, circuler dans Aix des physionomies inconnues et étrangères. Coda aurait dit plusieurs fois au gardien-chef de la prison, que dans deux ou trois jours ils

ne seraient plus prisonniers. La force armée est doublée. A l'audience d'aujourd'hui, on parlait d'une bombe qui serait jetée à la sortie des accusés, pour aider à leur délivrance.

Pour les articles non signés: P. Gobet.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur*:

Le gouvernement croit devoir rappeler la note insérée au *Moniteur* du 2 février 1866:

« Le *Moniteur* a plusieurs fois rappelé les dispositions légales relatives à la publicité des séances du Sénat et du Corps-Législatif.

» Le législateur a voulu, par l'article 42 de la Constitution et par les articles 14 et 16 du décret du 17 février 1852, substituer un compte-rendu fidèle et impartial aux comptes-rendus critiques qui, dénaturant les paroles et la pensée des orateurs, ne compromettent pas moins la dignité des personnes que celle des grands corps de l'Etat.

» Le gouvernement ne peut tolérer que les journaux, en s'écartant des prescriptions de la loi, se laissent entraîner à des excès qui, en d'autres temps, ont porté une si grave atteinte à la considération et à la liberté des pouvoirs publics.

» Si la presse ne se conformait pas aux prescriptions qui viennent d'être rappelées, l'autorité judiciaire serait saisie des infractions commises. »

— La *Patrie* dit que c'est à tort que l'on a parlé d'une réforme des octrois de Paris et d'une réduction des tarifs.

Il s'agirait seulement de proposer aux usiniers un système d'abonnement, « pour concilier leurs réclamations avec les intérêts de la ville. »

— Le baron Magnus, qui a joué un rôle si honorable dans le douloureux drame de Querretaro, le prince et la princesse de Salm et M. Eloin, secrétaire de l'empereur Maximilien, sont arrivés à Saint-Nazaire, sur le bateau le *Panama*, venant du Mexique. Ils sont retenus au lieu de leur débarquement par une quarantaine de cinq jours, à cause de la fièvre jaune qui sévissait à la Vera-Cruz au moment de leur départ.

— L'état de l'impératrice Charlotte continue à s'améliorer.

Chaque jour, quand le temps le permet, elle fait de longues promenades, soit à pied, soit en voiture. Elle se rend régulièrement deux fois par semaine à Bruxelles, auprès de Leurs Majestés; le reste du temps se partage entre la musique et la peinture, art pour lequel elle a beaucoup de goût. La reine, sa belle-sœur, ne reste pas un jour sans aller la voir; elle reçoit souvent aussi la visite du roi, du comte et de la comtesse de Flandre. Les soins les plus affectueux lui sont prodigués par la famille.

— Un mari! — répéta-t-elle en frissonnant.

Elle ferma les yeux... et ses pâles joues se colorèrent d'un léger nuage de pourpre.

Marcellus ne s'en émut nullement, et, avec une tendresse moitié solennelle, moitié souriante:

— Ma chère fille, — reprit-il, — j'ai l'honneur de vous demander votre main pour un de mes anciens élèves, le baron Frantz de Rosenwald?

— Rosenwald!

— Oui; l'ancien seigneur, l'ancien maître de ce château. Votre père avait peut-être quelques torts envers lui... Ce mariage est un moyen de les réparer.

— Mais il ignore peut-être...

— Il sait tout.

— Alors, comment a-t-il pu consentir?

— Comptez-vous donc pour rien mon éloquence, ma chère enfant? D'ailleurs, il s'était imposé le devoir de faire rentrer ce domaine dans sa famille... Il s'estime heureux de racheter par une généreuse action les quelques erreurs de sa jeunesse.

— Voilà qui est chevaleresque!... s'écria la tante Ulrique.

Quant à sa nièce, elle était devenue toute pensif, et ce fut, non pas avec crainte, mais presque avec espérance qu'elle répondit:

La tante Ulrique leva vers le ciel des regards désespérés. Puis, avec le geste d'une opiniâtreté superbe, elle reprit:

— Il en reste un, et ce n'est pas sans intention que je le gardais pour le dernier. Quarante ans, beau nom, beau grade, beau cavalier... Je l'épouserai, moi! C'est le major de Steinbach...

— Oh!... ne me parlez pas de cet homme!... interrompit avec une sorte d'horreur Eva.

— Pourquoi donc cela? fit la tante Ulrique toute stupéfaite. Je ne vois rien qui soit à lui reprocher, rien...

Eva passa la main sur son charmant visage, et, après s'être un instant recueillie, elle répliqua:

— L'automne dernier, à l'époque où le major prit fantaisie de vouloir m'épouser, un jeune étudiant de l'Université de Prague vint passer les vacances à Carlsbad, chez sa mère, que je connaissais. Assurément, ni le pauvre garçon ni moi nous ne songions à nous aimer. Nous avions une certaine sympathie l'un pour l'autre, nous faisons parfois de la musique avec Marcellus, nous nous estimions... voilà tout. Le major en prit néanmoins ombrage. C'est un terrible duelliste que cet homme. Il provoqua l'étudiant, et il le contraignit à se battre, et, certain d'avance de

sa triste victoire, il le tua. Six semaines plus tard, sa malheureuse mère, qui était veuve, et qui n'avait que lui, s'en alla le rejoindre. J'ai suivi le cercueil jusqu'au cimetière, j'ai pleuré et prié sur la tombe. Et voilà pourquoi, ma tante, je ne serai jamais la femme du major de Steinbach... D'ailleurs, Wilhelm l'avait en aversion: il lui faisait peur!

— Oh! oui... — s'écria tout-à-coup l'enfant, qui, sans en avoir l'air, écoutait. Vilain, Steinbach! méchant, le major! Je ne l'aime pas!

— Vous voyez? conclut la jeune mère.

— Je vois, éclata enfin la tante Ulrique, je vois que votre intention est de me confiner à tout jamais dans cet affreux pays, où je mourrai de chagrin... C'est inévitable!... Je vois que vous n'avez aucun souvenir, aucun respect, des dernières volontés de votre mère!...

— Ma mère!... ma pauvre mère! — fit douloureusement Eva, blessée au cœur.

De ses grands yeux bleus, qui venaient de se lever vers le ciel! des larmes ne tardèrent pas à tomber.

A cette vue, une soudaine métamorphose s'opéra chez la tante Ulrique. Au risque même de compromettre le savant édifice de sa toilette, elle bondit

après d'Eva, elle essuya tendrement ses paupières, elle l'embrassa vingt fois, lui demanda pardon, promit de ne plus jamais reparler mariage. C'était, au demeurant, une excellente femme que la tante Ulrique.

Ce qui n'empêcha pas que, revenant tout aussitôt à ses aspirations mondaines, elle se rassit en murmurant avec un gros soupir:

— Allons!... Je n'espère plus qu'en Marcellus!...

A peine achevait-elle ces mots, que la voix du digne vieillard retentit tout-à-coup de l'autre côté des charnelles. Bientôt, le sable de l'allée voisine cria sous un pas impatient; bientôt Marcellus apparut lui-même, traversa la pelouse en courant, et vint embrasser sa bien-aimée fille adoptive.

— Eh bien?... avait déjà demandé plusieurs fois l'anxieuse Ulrique. Eh bien?...

— Eh bien... — répondit enfin Marcellus, en faisant sauter sur son genou le petit Wilhelm, qui fêtait avec un chaleureux enthousiasme le retour de son vieil ami. — Eh bien! tante Ulrique, ou je me trompe fort, ou je vous ramène enfin un neveu.

— Un neveu?...

— Un mari, — précisa le vieux musicien en se retournant vers Eva.

royale, et la princesse s'en montre fort reconnaissante.

— Une terrible explosion de feu grisou a eu lieu le 12 décembre, vers 10 heures et demie du matin, au puits n° 5, dit *Cinq-Sous* de la concession houillère de *Blanzay* (Saône-et-Loire).

La population de *Montceau-les-Mines* tout entière est sur le lieu de la catastrophe; les femmes mêmes travaillent au sauvetage des malheureux mineurs qui se trouvaient dans le puits et les galeries adjacentes, et qui, cela semble hors de doute, sont tous morts ou blessés.

Malgré les dangers que présentent les travaux, car le grisou gronde encore sourdement, ils se poursuivent avec la plus grande énergie, quoique sans grand espoir de succès.

Quatre-vingts cadavres, plus de vingt blessés ont été extraits de la mine où les familles éplorées des absents attendent avec anxiété de connaître leur sort.

On ne sait encore combien restent enfouis sous les décombres.

Le *Progrès de Saône-et-Loire* ouvre une souscription dans ses bureaux en faveur des familles des victimes, et l'Empereur leur a fait parvenir une somme de 10,000 francs.

— Nous croyons devoir recommander tout particulièrement à nos lecteurs, comme livres d'étranges : le remarquable ouvrage de M. *Louis FIGUIER*, *les Merveilles de la Science* ou *Description populaire des Inventions modernes*, illustré de 760 gravures représentant des scènes historiques, appareils de science ou portraits d'inventeurs. 2 forts volumes grand in-8°. Prix de chaque volume, broché, 10 francs.

Les Nouveaux Contes bleus, par M. *Édouard LABOULAYE*, de l'Institut. Un magnifique volume in-8° raisin, imprimé sur papier vélin glacé, illustré de 120 gravures dessinées par *YAN' D'ARGENT* et d'un très-beau portrait sur acier. Prix, broché, 8 francs. *FURNE, JOUVET ET C^{ie}*, éditeurs, 45, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. (640)

LES ÉTRENNES A LA MÉNAGÈRE

20, BOULEVARD ET PALAIS BONNE-NOUVELLE, A PARIS, 20.

Un présent utile et gracieux est parfois plus agréable que celui qui est élégant, mais éphémère.

Que d'objets à choisir dans ces rayons variés où la *MÉNAGÈRE* prodigue, cristaux, porcelaines, lampes, suspensions orfèvrerie, coutellerie, pendules, petits meubles, tapis, garnitures de foyer, petits bronzes, à côté de mille objets de ménage, chauffage, literie et autres de première nécessité.

L'expédition des marchandises, en France et à l'Étranger, a lieu même sur simple lettre.

Faire connaître les ressources de ce vaste établissement, c'est rendre service.

ENTRÉE LIBRE. PRIX FIXE.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un arrêté préfectoral, inséré au n° 47 du Recueil des actes administratifs de *Maine-et-Loire*, porte que la vérification périodique des poids-et-mesures commencera, dans les communes de ce département, le 6 janvier 1868, et sera terminée le 25 juin suivant.

Elle aura lieu dans les villes et communes désignées ci-après, savoir :

Arrondissement de Saumur. — Doué, Montreuil-Bellay et Vihiers et les communes composant les trois cantons de Saumur et le canton de Gennes.

La marque distinctive pour la vérification en 1868 sera la lettre C.

Le bureau télégraphique de Saumur a été transféré samedi dernier dans son nouvel établissement, hôtel des Postes et du Télégraphe.

On sait qu'en vertu d'un décret impérial, rendu sur la proposition de M. le ministre de la guerre, le corps de musique attaché à l'École de cavalerie de Saumur est dissout à partir du 1^{er} janvier. On assure que la musique du 14^e de ligne va largement se recruter dans ce corps qui compte des sujets si distingués, et que quatorze musiciens de l'École, au nombre desquels figure le sous-chef, sont engagés dans le 14^e.

La troupe de M. Meni n'a point manqué à ses engagements; elle a complètement et brillamment rempli son programme en présence d'une assistance nombreuse, dans le grand manège des écuyers.

Cette famille espagnole, si digne d'intérêt, et pour laquelle notre population s'est montrée si sympathique, s'est livrée à des exercices tout à fait extraordinaires, et chaque spectateur a reconnu qu'il n'avait jamais été témoin d'un travail aussi difficile et exécuté avec autant d'assurance. *L'Homme volant*, la *Perche à tourniquet*, l'*Équilibre des échelles sur deux fils de fer*, ont valu aux artistes des applaudissements unanimes.

A la demande générale, la famille espagnole donnera dimanche prochain une seconde séance, composée d'exercices nouveaux et variés. Pour cette fois encore, M. le Général a bien voulu accorder le manège; la loge d'honneur sera décorée par M. Meni et recevra une brillante société.

Le même témoignage de sympathie sera accordé, nous n'en doutons pas, à cette famille, qui a un talent tout particulier. Nous donnerons ultérieurement le programme de cette représentation.

Le train-poste d'Angers à Paris a heurté dans la nuit du 11 au 12, à la gare de la Ferté-Bernard, le fourgon d'un train de marchandises qui manœuvrait sur la voie. Par suite de la secousse éprouvée par le train-poste, deux voyageurs ont reçu de légères contusions, qui ne les ont pas empêchés de continuer leur route jusqu'à Paris.

La *Liberté* cite comme étant l'un des voyageurs blessés, M. Leroy, négociant en grains à Angers.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE SERVICE DES POSTES.

De la suscription des lettres.

Le public ne saurait apporter trop de soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les noms doivent être écrits très-lisiblement, et surtout le nom du bureau de poste ou de distribution qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une dénomination commune à plusieurs localités, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français, par exemple : *Valence (Espagne)*, *Valence (Drôme)*, *Grenade (Espagne)*, *Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne)*. Lorsque dans le même département deux bureaux portent le même nom, il est essentiel de les désigner par les indications complémentaires ajoutées à leur nom principal pour les distinguer les uns des autres. Il est fort important aussi, pour les grandes villes, d'indiquer la rue et le numéro de la demeure du destinataire.

Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

Il existe dans les salles d'attente des bureaux de poste un autre tableau intitulé : *Instructions relatives à la fermeture et à la rédaction de la suscription des lettres*, donnant à ce sujet tous les renseignements que peut désirer le public, au moyen d'une série de modèles variés qu'il n'aura qu'à reproduire suivant les circonstances.

Les lettres sur la suscription desquelles se trouvent indiqués, soit par un timbre, soit par une mention manuscrite, le nom et le domicile de l'expéditeur, sont renvoyées dans un court délai, à leur auteur, sans avoir été ouvertes, quand la distribution n'a pu en être effectuée pour une cause quelconque.

L'expéditeur qui désire s'assurer, en cas de non-distribution, le renvoi d'une lettre sur la suscription de laquelle il ne veut indiquer ni son nom ni son domicile, doit fournir ces indications dans l'intérieur de sa lettre même. Ce renvoi lui est fait après ouverture de la lettre.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, dans les communes voisines de Saumur, un grand nombre de chiens ont été mordus par des chiens hydrophobes.

A cette occasion, le Maire rappelle les dispositions de l'arrêté de police du 27 juillet 1852, qui exige que tous les chiens ne puissent sortir dans les rues sans être muselés ou tenus en laisse, et tiendra la main à l'exécution de cet arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 16 décembre 1867.

Le Maire de Saumur, CHEDEAU, adj.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La *Correspondance italienne* de Florence, 15 décembre, dit que des informations particulières lui apprennent que M. Menabrea a demandé à Paris des explications sur le langage qu'a tenu M. Roubier en parlant du roi d'Italie.

La *Correspondance* croit savoir qu'une autre dépêche de M. Menabrea a été envoyée à Paris pour constater le changement opéré dans la situation à la suite des déclarations des ministres français. M. Menabrea dit que l'on déclinerait maintenant de faire connaître les points principaux qui, à son avis, auraient pu amener une solution pacifique satisfaisante de la question romaine, avant d'avoir reçu de Paris des éclaircissements sur les intentions définitives du gouvernement français.

La Chambre continue la discussion des interpellations.

M. Revel, ex-ministre de la guerre, donne des explications sur l'armée, affirmant que les troupes italiennes ont toujours gardé soigneusement la frontière, que le gouvernement n'a jamais pensé faire la guerre à la France; il nie que l'armée soit désorganisée; il dit que l'armée est compacte et disciplinée; il ajoute que l'Italie est sage, qu'elle n'est pas anarchique et révolutionnaire, qu'elle a su même résister pendant huit jours, sans gouvernement et dans des moments de calamités et d'agitation.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

On lit dans la *Petite Presse* :

« Je recommande la *Liqueur Benedictine de l'Abbaye de Fécamp* et la préfère à la Chartreuse par son goût exquis et ses propriétés hygiéniques.
» Avis à ceux de mes lecteurs qui ont confiance dans mes recommandations culinaires, et j'espère que c'est le plus grand nombre. A. DUMAS. »

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 14 décembre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — L'enseignement secondaire des filles. — L'incendie du théâtre de Sa Majesté, à Londres. — La Ligue réformatrice et ses principaux membres (suite et fin). — *Les Sommités contemporaines*. — Les grands hivers à Paris. — Notre budget de la guerre. — Le manège du pavillon Coulaincourt. — La Vengeance de Dieu, nouvelle, par M. Alfred

— Sa jeunesse... il est donc d'un certain âge ?
— Il n'a pas encore trente ans.
— Un jeune homme ! fit Eva avec effroi.
La tante Ulrique eut une intraduisible pantomime. Marcellus poursuivit :
— Un charmant jeune homme. Oh ! oh ! Quand je me mêle de choisir, je choisis bien. Pour ce qui est des qualités morales, Frantz est digne de vous... j'en réponds... c'est un artiste, et l'un des plus grands de l'Allemagne.
— Et il consent ! Il consent...
— Sans doute, puisqu'il est revenu avec moi.
— Ici ! comment, dans ce château ?...
— Où s'est écoulée son enfance, et qu'il n'a pu revoir sans une émotion qui vous eût profondément touchée, attendrie. Il n'y a que les nobles cœurs qui connaissent ces sensibilités-là !... Je l'ai laissé dans la salle des Portraits. Pauvre garçon !... En se retrouvant au milieu de ses ancêtres, il pleurait... Mais voici déjà trop longtemps qu'il reste en tête-à-tête avec eux ; me permettez-vous de l'aller chercher ?
— J'y cours moi-même !... fit impétueusement la tante Ulrique.
Et, avant même que sa nièce eût eu le loisir de lui répondre, elle était déjà loin.

Marcellus avait retenu Eva, et, lui mettant une main sur les lèvres, il l'embrassait au front en lui disant :
— Mon enfant !... ma chère enfant !... Vous savez combien je vous aime... Ayez confiance en moi... laissez-vous redevenir heureuse !
— Mais je rêve... je rêve... murmurait-elle, tout incrédule encore et tout éperdue.
— Tant mieux ! reprit allègrement Marcellus. C'est justement ce qu'il nous faut... Ne vous réveillez que demain.
— Pourquoi me dites-vous cela ?
— Parce que dès ce soir vous serez mariée.
— Dès ce soir ?
— C'est aux trois-quarts fait déjà. Oh ! oh ! mon ami Frantz n'est pas un fiancé vulgaire, et quand il a pris une résolution, quand il rêve une œuvre de dévouement, la réalisation ne tarde guère et ne s'accomplît pas à demi. A peine s'était-il décidé, qu'il m'entraînait chez l'empereur et qu'il lui disait : « Sire, vous avez daigné m'offrir une faveur, je viens vous supplier de me venir en aide à propos d'une réparation tardive ; mais que Marcellus, votre ancien maître de chapelle, a eu l'heureuse inspiration de me remettre en mémoire. Il s'agit d'une jeune

filles dont je m'accuse d'avoir trahi l'innocence trop confiante ; il s'agit d'un enfant qui n'a pas de nom et qui est le mien.
— Il a dit cela !...
— Il a fait plus, il a ajouté : Sire, veuillez m'autoriser à prendre pour femme Eva Muldorf, et pour qu'elle ne puisse pas me refuser son consentement, son pardon, mettez le comble à vos bontés en signant par avance le contrat de mariage que nous allons lui reporter, Marcellus et moi ; ce sera presque un ordre de Votre Majesté... toute résistance devient impossible... »
— Et l'empereur...
— L'empereur a répondu : « c'est bien, vous êtes un honnête homme, et je vous en estime davantage encore. » Dix minutes plus tard, nous étions chez votre notaire. Ce que Frantz lui a fait griffonner, par exemple, je n'en sais rien. Mais je l'ai signé de grand cœur, après Maximilien d'Autriche, après Frantz de Rosenwald. Le soir même, nous étions en route.
— Mais c'est incroyable tout cela !... Mais...
— Ce n'est pas tout encore. En approchant d'ici, mon compagnon de voyage semblait inquiet... inquiet pour vous, Eva. « Pauvre jeune fille, me dit-il

enfin, il va me falloir des témoins qui sauront tout, une sorte de publicité pénible pour elle ? » Et il pria Dieu de vous épargner cette dernière épreuve. Brave garçon, va ! Le ciel ne pouvait faire autrement que de l'exaucer. Au dernier relais, à Carlsbad, nous avons rencontré trois touristes anglais, portant trois des plus nobles noms de la Grande-Bretagne, et qui, quelques jours avant mon arrivée à Vienne, avaient visité l'atelier de Frantz, pour lequel ils s'étaient pris d'un enthousiasme tout britannique : « Mylords, leur a-t-il dit, en me montrant, je me marie ce soir, et je n'ai qu'un seul témoin ; voulez-vous être les trois autres... mais à la condition de n'adresser à qui que ce soit aucune question sur ce mariage, de vous trouver ce soir à dix heures sonnante à la chapelle de Rosenwald, et, sitôt la cérémonie terminée, sitôt le service rendu, de remonter à cheval afin de continuer votre voyage... » Les trois Anglais ont promis discrétion complète, et seront exacts au rendez-vous. Vous voyez donc bien, ma chère Eva, que, ce soir même, à dix heures, vous serez baronne de Rosenwald.
— Impossible ainsi ! je ne veux pas !...
— Silence... le voici !
(La suite au prochain numéro)

Assollant. — Publications nouvelles. — Les théâtres. — Primes de l'Illustration. — Modes et Costumes étrangers, par MM. Pauquet frères.

Gravures : Ouverture du cours pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, à la Sorbonne. — Londres : Incendie du théâtre de la Reine. — La Ligue réformatrice et ses principaux membres : Ernest Jones, Howel, Baxter Langley. — Etats Romains. — Chemin de fer sur la ligne de Foligno à Rome, rompu par les troupes pontificales. — Exposition universelle : intérieur du palais du vice-roi d'Egypte. — Service des écuries de l'Empereur : le manège du Louvre. — Livres illustrés : Histoire et légendes des plantes utiles et curieuses (5 grav.). — Aventures merveilleuses du capitaine Corcoran (2 grav.). — Les Merveilles de la science; les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux (3 grav.).

— Modes et costumes étrangers. — Echecs. — Rébus.

Mademoiselle Saphir, deuxième partie de l'Avaloir de sabres, vient de paraître chez l'éditeur Dentu, Palais-Royal, à Paris. Ce sont les derniers actes de la vie des saltimbanques, ce drame qui a si fort captivé le public. Paul Féval compte là un succès de plus, et les Habits noirs, ces terribles et joyeux coquins qui lui ont déjà porté bonheur tant de fois, entrent en scène dans ce second volume pour amener un dénouement aussi curieux qu'inattendu : l'intérêt de cœur est considérablement développé dans ce livre, où il y a autant de rires que de larmes et qui entraîne le lecteur, étonné et attendri. Nous ne pouvons que prédire à Mademoiselle Saphir le sort de l'Avaloir de sabres, déjà traduit dans plusieurs langues.

CARTES DE VISITES.
Prière de s'adresser le plus tôt possible à l'imprimerie P. Godet, place du Marché-Noir, au premier, pour ne pas éprouver de retard.

Marché de Saumur du 14 décembre.

Froment (l'h. 77 k.)	31 39	Paille de ratelier	
2 ^e qualité (74 k.)	30 17	(hors barrière)	35 45
Seigle	18	Paille de litière, id.	—
Orge	15	Foin	56 85
Avoine (entrée)	14 50	Luzerne (les 750 k)	54
Fèves	17	Grainede lin (70k.)	26
Pois blancs	28	— de trèfle (70k.)	115
— rouges	26	— de luzerne	90
Cire jaune (50 kil.)	220	— de colza 65 k	24
Huile de noix 50 k.	70	— de chenevis	26
— de chenevis	43	Amandes cassées	
— de lin	50	(les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur, 1867.	1 ^{re} qualité 110 à 120
Id.	2 ^e id. 80 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1867.	1 ^{re} id. 55 à 65
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1867.	1 ^{re} id. 50 à 55
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1867.	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1867.	32 à 36
ROUGES (3).	
Souza et environs 1867.	65 à 75
Champigny, 1867.	1 ^{re} qualité 80 à 100
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1867.	» à »
Varrains, 1867.	65 à 75
Bourguell, 1867.	1 ^{re} qualité 75 à 90
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1867.	70 à 80
Chinon, 1867.	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (35^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La Violette, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

La Bleue, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

La Verte, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE

Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{re} années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

Etude M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

UNE BOURSE COMMUNE, pour l'exonération du service militaire, est ouverte en l'étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (628)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON,

Située port du Marronnier, occupée autrefois par M. le commandant Dessort.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, à M. LAMBERT-LESAGE, à Saumur, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (637)

A VENDRE

BONS COTRETS, livrés à domicile.

S'adresser à M. POITOU, marchand de bois à Saint-Florent. (604)

A VENDRE

Un petit coupé presque neuf.

S'adresser à M. PERREAU, rue du Temple, 24. (625)

A VENDRE

POMMES DE TERRE

ET

Vingt couples de faisans communs.

S'adresser au château de Salvart, commune de Neuillé, près Saumur. (534)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Sise à Saint-Florent, propre au commerce de détail.

S'adresser à M. DE LAFREGEOLIERE, au château de Saint-Florent. (605)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Le CAFÉ RÉGULIER, rue Daillé, occupé par M. CHAUDRON. S'adresser à M^{me} veuve TREMBLIER.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Voulez-vous recevoir **GRATIS** de suite et franco à un **ALBUM** splendide, de format in-folio contenant 300 Gravures par les premiers artistes, ou un **MICROSCOPE** très-grand et très-fort, grossissant 1,000 fois et permettant d'observer et d'analyser les objets les plus petits, un insecte, une goutte d'eau, etc. Ce joli petit instrument, à la fois récréatif, utile et qui convient à tous, est contenu et envoyé dans une belle boîte en acajou.

DEMANDEZ un abonnement au MAGASIN ILLUSTRÉ, journal des enfants et de toute la famille (2^e année), paraissant chaque samedi, en une livraison grand format de 16 pages de texte à 2 colonnes, et couverture imprimée, de couleur. Chacune de ces livraisons comprend 10 à 20 sujets de gravure; de plus, on reçoit tous les mois, et en dehors du texte, ou un Modèle de Peinture à l'Aquarelle, ou une Eau forte, ou un Morceau de Musique. — La rédaction du journal, extrêmement soignée et variée, comporte tout ce qui peut servir, moraliser, instruire, intéresser, distraire, récréer.

Tous les 15 jours, LE MAGASIN ILLUSTRÉ fait aussi paraître un supplément très-complet d'articles, gravures et planches (coloriées et non-coloriées) de Modes, — Tapisserie, — Broderie, — Lingerie, — Confection, — Crochet, — Filet, — Tricot, — Travaux à l'aiguille, — Patrons ordinaires, — Patrons découpés et de grandeur naturelle.

LE MAGASIN ILLUSTRÉ remplace ainsi à lui seul, et très-avantageusement, diverses feuilles spéciales de littérature, d'instruction, d'éducation, de récréation et de modes; et pourtant il coûte seulement 10 fr. sans supplément de Modes. — 14 fr. avec le supplément de Modes : — encore, est-on littéralement et intégralement remboursé du prix d'abonnement par l'Album ou le Microscope que l'on reçoit franco et gratuitement.

Les abonnements partent à volonté, du 1^{er} novembre dernier, ou du 1^{er} de chaque mois. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste ou des timbres-poste au gérant du journal, 2, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris. (630)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

Vient de paraître :

DE LA LOI SUR LA CHASSE

ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 14 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 80	»	»	68 90	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	99	»	»	98 75	»	»
Obligations du Trésor.	475	»	»	480	5	»
Banque de France.	3350	20	»	3320	5	30
Crédit Foncier (estamp.)	1375	2	50	1367	50	7
Crédit Foncier colonial	475	»	»	475	»	»
Crédit Agricole	625	2	50	625	»	»
Crédit industriel.	626	25	1	626	25	»
Crédit Mobilier (estamp.)	171	25	2	167	50	3
Comptoir d'esc. de Paris.	645	»	»	645	»	»
Orléans (estampillé)	863	75	2	863	75	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1180	»	»	1180	»	»
Est.	535	2	50	532	50	2
Paris-Lyon-Méditerranée.	880	1	25	880	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	558	75	1	557	50	1
Ouest	555	»	5	557	50	2
C ^e Parisienne du Gaz	1435	»	5	1435	»	»
Canal de Suez	293	75	1	295	1	25
Transatlantiques	295	»	5	380	»	15
Emprunt italien 5 0/0.	45	65	»	45	50	»
Autrichiens	507	50	1	506	25	1
Sud-Autrich.-Lombards.	357	50	»	353	75	3
Victor-Emmanuel	43	»	2	43	»	»
Romains	56	2	»	54	»	2
Crédit Mobilier Espagnol.	195	»	2	188	75	6
Saragosse	92	50	1	93	75	1
Séville-Xérés-Séville	22	»	»	21	»	1
Nord-Espagne.	65	»	»	62	50	2
Compagnie immobilière.	81	25	»	80	2	1

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	324	75	»	324	75	»
Orléans	320	50	»	319	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	328	25	»	329	»	»
Ouest	316	75	»	316	50	»
Midi	316	25	»	315	75	»
Est.	311	»	»	311	75	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.